

ctions et dont lecture a été donnée au prône, dans les églises :

Cambrai, le 22 juin 1856.

Messieurs et chers Coopérateurs,

Des souscriptions ont été organisées de toutes parts pour secourir les victimes des dernières inondations; mais, quel qu'abondants qu'ils soient, les secours qu'on recueillera resteront bien au-dessous des besoins.

C'est dans cette douloureuse prévision que NN. SS. les archevêques et évêques des diocèses où le fléau a sévi d'une manière plus désastreuse implorent notre assistance et demandent que des quêtes soient faites dans nos églises en faveur de leurs pauvres inondés.

Les supplications de ces pasteurs désolés seront entendues de vos bons paroissiens, nous en avons la confiance.

Il faut du reste, Messieurs et chers Coopérateurs, des circonstances aussi graves et d'aussi grands malheurs, pour que nous consentions à faire un nouvel appel à la pieuse générosité de nos diocésains, après tous les sacrifices qu'ils ont dû s'imposer dans ces derniers temps.

Mais nous savons que la charité chrétienne ne s'offense jamais des demandes mêmes qu'il lui est quelquefois impossible d'accueillir.

Vous ferez d'ailleurs comprendre aux fidèles de vos paroisses que l'aumône profite toujours plus à celui qui la fait qu'à celui qui la reçoit; que s'ils ont été préservés de calamités semblables à celles qui viennent de désoler un si grand nombre de villes et de ruiner tant de fertiles contrées; si leurs récoltes continuent de présenter les plus magnifiques apparences; si leurs ateliers et leurs usines ne cessent pas de fonctionner avec une paisible et productive activité, c'est à la protection de la Providence qu'ils en sont redevables; et que rien ne sera plus propre à leur assurer la continuation de cette protection divine, que leur généreuse commisération pour des frères malheureux.

Ayez soin de leur rappeler aussi ce que nous leur avons dit tant de fois, que pour éloigner de nous ces fléaux qui sont des châtements du ciel, il faut que nous revenions à Dieu par la pratique exacte de la religion, et que surtout nous cessions de la déifier pour ainsi dire et de provoquer sa colère par la transgression publique et obstinée de la sainte loi du dimanche.

Cette lettre sera lue au prône de la Messe paroissiale, le dimanche qui en suivra la réception; et le premier dimanche de juillet, des quêtes seront faites en faveur des inondés, dans toutes les églises du diocèse, à toutes les Messes et aux Vêpres.

Le produit de ces quêtes sera immédiatement envoyé, pour être transmis à NN. SS. les archevêques et évêques qui ont le plus souffert des inondations.

Recevez, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† R. F., Archevêque de Cambrai.

M. César Piat, conseiller municipal, dont l'aïeul était notaire, et greffier du maréchal, prince de Soubise, seigneur et marquis de Roubaix, vient de remettre au dépôt de nos archives un registre conservé dans les papiers de sa famille et qui contient les résolutions des magistrats de Roubaix, de 1705 à 1783.

Ce document est un des éléments les plus importants de notre histoire locale; l'auteur des Recherches sur l'histoire de Roubaix aurait évité beaucoup d'inexactitudes s'il avait jugé à propos d'en faire l'examen; mais, ainsi que l'abbé Vertot, il répondit, quand on le lui offrit, que son siège était fait. Pour ne signaler qu'un fait, voici

les noms omis par l'auteur que nous venons de citer dans la liste des échevins de Roubaix :

- 1729. Salembier, Jacques-Michel.
- 1735. Destombes, Jean.
- 1739. Delaoutre, Jean.
- 1746. Bayart, Pierre-François.
- 1765. Florin, Constantin.
- 1773. Vandecrux, Louis-Joseph.
- 1773. Jonville, Jean-Baptiste.
- 1777. Fremaux, Pierre-Joseph.
- 1777. Agache, Antoine-Joseph.
- 1783. Goisne, Isidore-Joseph.

A propos des confréries d'archers-arbalétriers et de canonniers-arquebusiers, le même auteur s'occupe longuement des querelles advenues entre le cabaret des *Trois-Tulipes* et le cabaret des *Trois-Bouteilles*, mais il ne parle pas d'un acte de la princesse d'Épinoy, qui indique parfaitement le caractère de ces corporations, et dont voici la teneur :

« Elisabeth de Lorraine, princesse d'Épinoy, mère et tutrice honoraire de nos enfants mineurs. Vu les requestes à nous présentées par la compagnie de canonniers-arquebusiers et celle des arbalétriers du marquis de Roubaix, au sujet du premier pas et premier rang, prétendu par les uns et les autres dans les cérémonies publiques et dans les occasions où il s'agit de nous rendre, et au prince d'Épinoy, notre fils, les honneurs qui nous sont dus; lesdits arbalétriers soutenant qu'ils doivent avoir le premier rang, à cause de leur ancienneté, ayant été érigés longtemps avant lesdits canonniers-arquebusiers, qui ne l'ont été qu'en l'an 1606; les canonniers-arquebusiers prétendant au contraire que l'ancienneté des arbalétriers ne doit pas leur donner le premier pas, attendu que ce n'est qu'une compagnie de plaisir, au lieu qu'eux sont obligés par leur serment de défendre les personnes et fortes terres des seigneurs de Roubaix. Vu aussi les lettres d'érection des canonniers-arquebusiers et l'avis de nos officiers; tout considéré;

« Nous, par forme de règlement, avons ordonné et ordonnons qu'à l'avenir le premier pas et le premier rang desdites compagnies se réglent suivant leur ancienneté dans toutes les cérémonies publiques, soit dans les processions, solennités, fêtes et réjouissances, soit lors des réceptions des seigneurs dedans ou dehors le château, et dans toutes sortes d'occasions, sans aucune distinction, qu'en conséquence lesdits arbalétriers, comme plus anciens, auront le premier pas et le rang avant lesdits arquebusiers, tant à l'aller qu'au retour desdites cérémonies, nous prometant que lesdits arbalétriers nous donneront dans toutes sortes d'occasions des marques de leur zèle et de leur attachement pour les personnes et fortresses des seigneurs de Roubaix, également comme lesdits canonniers-arquebusiers. Ordonnons à notre grand bailli de Roubaix de tenir la main à l'exécution de notre présent règlement qu'il fera lire, les compagnies assemblées, et enregistrer en la manière accoutumée. Fait à Paris, ce dixième septembre 1705. Était signé : la princesse d'Épinoy. Et y appliqué le cachet de madite dame, sur cire d'Espagne noire.

Nous nous proposons de publier successivement les titres inédits que nous rencontrerons dans nos recherches, et qui présenteront quelque intérêt pour l'histoire locale.

Elie BRUX.

Loterie de Saint-Pierre-lez-Calais.

Un arrêté de M. le Préfet, du 25 juin, autorise MM. les administrateurs de la loterie de Saint-

Pierre-lez-Calais à procéder, le 30 septembre prochain, à un tirage supplémentaire qui comprendra 26 lots, représentant une somme de 20,000 francs, dont 15,000 francs proviennent de lots gagnés par la loterie dans les précédents tirages et 5,000 francs seront imputés sur les 130,000 francs qui devaient représenter la valeur des lots du dernier tirage.

Ladite somme de 20,000 francs est ainsi répartie entre les 26 lots précités :

1 lot de	10,000 fr.	ci.	10,000 fr.
1 lot de	5,000 fr.	ci.	5,000 fr.
2 lots de	1,000 fr.	ci.	2,000 fr.
2 lots de	500 fr.	ci.	1,000 fr.
20 lots de	100 fr.	ci.	2,000 fr.

Total 26 lots formant ensemble . 20,000 fr.

Le dernier tirage de cette loterie est définitivement fixé au 30 novembre prochain. La valeur des lots est réduite de 130,000 francs à 125,000 francs ainsi répartis.

1 lot de	100,000 fr.	ci.	100,000 fr.
1 lot de	10,000 fr.	ci.	10,000 fr.
1 lot de	5,000 fr.	ci.	5,000 fr.
3 lots de	1,000 fr.	ci.	3,000 fr.
4 lots de	500 fr.	ci.	2,000 fr.
50 lots de	100 fr.	ci.	5,000 fr.

Total 60 lots formant ensemble . 125,000 fr.

Ces tirages auront lieu dans la même forme et avec les mêmes garanties de surveillance que les précédents. (Courrier du Pas-de-Calais.)

BEAUX-ARTS.

M. Emile Lassalle vient de terminer la reproduction sur pierre lithographique de la *Médée* d'Eugène-Delacroix, ce chef-d'œuvre que tout le monde a pu admirer à l'Exposition universelle des arts. Nous avons eu l'avantage de voir la pierre qui est exposée dans la salle du conseil de révision, en l'hôtel de la Préfecture, à Lille.

Rien de comparable à ce genre de travail qui fait, à juste titre, l'admiration des connaisseurs.

Nous ne pouvons résister au désir de publier ici l'appréciation qui a été faite, à ce sujet, dans le *Journal de Lille*, par M. Ch. de Franciosi.

J. REBOUX.

La *MÉDÉE* d'Eug. Delacroix. -- Lithographie de M. Lassalle.

La reproduction d'une peinture, par la lithographie, présente un certain écueil, écueil insurmontable pour un crayon vulgaire. Comment reproduire les couleurs, la vie dont le pinceau a su animer ses personnages? comment rendre les délicatesses des demi-teintes? Ou bien on arrive à de maladroites oppositions, on hache à gros traits, et pour faire vigoureux on fait sec et dur; ou bien on noie le dessin dans un flou terne, on estompe d'une manière nuageuse. Noir ou gris, voilà les deux pentes.

Un jeune artiste a trouvé dans un talent sûr le moyen de se garder de l'un et de l'autre danger, M. Lassalle s'est attaqué à un chef-d'œuvre dont Lille peut s'enorgueillir; il a cherché à populariser la *Médée* d'Eug. Delacroix dans une lithographie sur laquelle tous les connaisseurs ont porté le plus favorable jugement.

Copie exacte et minutieuse de la toile du grand peintre, la lithographie a tout le cachet d'une œuvre originale, cela vit, respire. Médée serre contre elle ses enfants dont la physionomie est pleine d'effroi. L'agencement général, l'entourage de ce rocher et des plantes qui le recouvrent, tout cela finement étudié a des effets

heureux et rien n'est plein d'ordre autant que ce feuillage herbeux.

En examinant de près la pierre où a travaillé M. Lassalle, on reconnaît un faire artistique exercé de longue main, le contour a de la rondeur, les chairs sont vives, le diadème brille d'un fauve et métallique éclat, les draperies ondoient et cet admirable effet de la robe noire, avec doublure orange rougeâtre et l'écharpe rose se comprend aussi bien sous le crayon qu'avec les chaudes couleurs de la palette de Delacroix.

Enfin, et c'est là un immense mérite, le genre du maître se trouve dans la copie. Quiconque connaît la peinture de Delacroix — et qui ne l'a admirée — en considérant la lithographie de M. Lassalle, ne pourra s'empêcher d'y revoir le style vigoureux et plein de réalisme et de poésie tout ensemble du joyau du Musée de Lille.

C'est surtout à nos concitoyens que s'adresse le travail de M. Lassalle. Qui ne voudrait avoir à domicile — comme nous disait un ami — pour le contempler et l'admirer souvent, le chef-d'œuvre qui jeté tant d'éclat à l'Exposition de l'année dernière? M. Lassalle veut que les Lillois soient favorisés entre tous; un certain nombre d'épreuves doivent être tirées avant la lettre, avec un soin spéciale, elles seront destinées aux souscripteurs, elles ne seront point mises dans le commerce.

Allons, messieurs, vous aimez les arts, vous en appréciez les jouissances. Aux murs de vos salons vous appendez des toiles, des gravures. Voici une belle page, reproduction d'un beau tableau, dont on offrira des sommes fabuleuses quand la main qui le créa aura cessé de produire; c'est à vous qu'il appartient d'en avoir les premières.

Et si vous ne voulez pas me croire de confiance, — je ne parle pourtant que sur la foi des maîtres — allez voir cette pierre dans une des salles de l'hôtel de la Préfecture, où une protection toujours assurée aux arts a permis de l'exposer. Tous vous y êtes conviés et après cette visite, tous vous serez saisis d'un grand désir d'inscrire vos noms parmi les souscripteurs.

CH. DE FRANCIOSI.

VARIÉTÉS.

NOTES

Pour servir au classement d'une collection d'échantillons destinés au Musée industriel de Roubaix.

SUITE. — (Voir le numéro du 28 juin.)

On avait créé à Roubaix un nouveau genre de callemande large, mouchetée, dite *castellines*, du nom de Castel, son inventeur; nos magistrats se hâtèrent d'en fixer la largeur et le nombre de fils en chaîne : 70 cent., 2,000 fils, « non compris pris dans ledit nombre de filets ceux de la petite chaîne comme flottante sur la supérieure » et n'étant uniquement destinée à former les mouches. (Règlement du 1^{er} juin 1778.)

Puis virent les *prunelles*, laine et laine et soie, et le *satén-turc*, ou *satén* de 7. « La prunelle, de nouvelle invention, dit, en 1780, M. Roland de la Platière, inspecteur-général des manufactures de Picardie, (et depuis membre de la convention et ministre de l'intérieur), est l'étoffe rase en laine la plus jolie et la meilleure qu'on ait faite en France; elle s'exécute par quatre fils levés et deux baissés, six fils en broche. »

« La *prussienne* ou *satén turc* qu'on fabrique également de très-nouvelle date, à Amiens, est une étoffe de grande beauté et qui sera

grands dangers. Le canon grondait à ses portes, une destruction totale lui semblait inévitable. Tout-à-coup, le carnage cesse, la peur fait place à la joie. Il perd un maître belliqueux et gagne un souverain pacifique. Aussi prompt à se réjouir qu'à s'affliger, il ne voit que l'avantage d'une semblable situation sans s'inquiéter à qui il le doit. Il se trouve bien des hommes qui, n'ayant rien gagné dans ce changement, conservent pour les vainqueurs une haine implacable; mais il en est beaucoup d'autres qui ne songent qu'à tirer le meilleur parti possible d'un mal qu'ils n'ont pu empêcher, et tel qu'on a vu le fusil sur l'épaule courir aux barrières, reconduit maintenant avec respect, jusqu'au milieu de la rue, l'officier russe à qui il vient de vendre sa marchandise trois fois plus cher qu'elle ne vaut.

— Mais c'est une friponnerie? — Non, c'est une nouvelle manière de faire la guerre. Chacun la fait à sa façon.

Bénégo, pour effacer les impressions défavorables que son maître venait de recevoir, se hâta de le conduire partout où une institution utile pouvait intéresser son cœur. Il serait superflu de faire ici l'énumération des divers établissements que notre Mexicain visita pendant le premier mois de son séjour à Paris. Il suffira de dire qu'il ne négligea rien de ce qui était propre à éclairer son esprit, ou à former son jugement. Guidé par les instructions que son père avait puisées lui-même dans un voyage semblable, aidé encore par les traditions qu'en avait conservées son fidèle compagnon, il recueillit le seul fruit qu'il espérait de ses peines, une connaissance positive de l'état de la civilisation dans cette partie de l'Europe, de l'influence favorable ou pernicieuse qu'elle devait avoir sur l'espèce humaine en général et des moyens les plus simples d'en appli-

quer les principes à un peuple en particulier. Dans quel but? dira-t-on. Pourquoi venir de si loin chercher des lumières qui ne sont utiles qu'aux hommes d'Etat? Quel est ce Mexicain? Quelles sont ses vues? Un peu de patience, cher lecteur; je ne tarderai pas à satisfaire pleinement votre curiosité. Permettez-moi, en attendant, de laisser mon héros parcourir les musées, les bibliothèques, les hôpitaux, les instituts, les collèges, etc.; souffrez même, je vous prie, qu'il se délasser de ces occupations sérieuses en suivant les spectacles, les concerts et autres divertissements publics, et tandis qu'il consacre les moments qui lui restent à l'étude de notre langue, nous retournerons à Ligneville où d'autres personnages nous attendent.

CHAPITRE VII.

LE JARDIN DES PLANTES.

Madame de Bellancourt avait à peine pris une nuit de repos qu'elle voulut se remettre en route pour Paris. Le vicomte eut bien voulu différer encore ce départ de quelques jours; mais il lui était impossible de résister quand, à la volonté de sa femme, se joignaient les desirs de sa fille. Celle-ci brûlait d'envie de voir ce Paris tant vanté, et l'abbé de Silly était indifférent sur le choix d'un séjour, car il trouvait partout matière à s'instruire.

Le départ ainsi résolu, on prit congé de la bonne madame Colas et de son fils; Jean remonta sur son siège et fit claquer son fouet en traversant le village. Oh! pour le coup, les habitants accoururent sur le passage de leur ci-devant seigneur. Cette babillarde déesse qu'on appelle *Renommée*, avait parcouru d'un vol rapide de-

puis la plus grosse ferme jusqu'à la plus humble chaumière, et comme les sons de la trompette ont cela de particulier qu'ils s'enfient en se répercutant, les derniers instruits étaient certains que M. de Bellancourt revenait beaucoup plus riche qu'il n'était parti, et qu'il achetait comptant et sans marchander toutes les propriétés à vendre. Ajoutez à cela qu'aucun d'eux, à l'exception de M. Rapin, n'ayant eu part à ses dépouilles, son retour ne pouvait inspirer aucune crainte relative à des prétentions sans fondement. Rienne s'opposait donc à ce que ces bonnes gens fissent éclater leur joie d'une manière suffisante pour satisfaire la vanité de la vicomtesse. Aussi fit-elle arrêter sa voiture pour promettre à ces bons villageois que, bien qu'elle se rendit à la cour, elle reviendrait passer quelque temps dans sa terre.

— Oui, mes enfants, ajouta le vicomte, nous vous reverrons bientôt, et j'espère même me fixer parmi vous.

À ces mots, des cris de joie se firent entendre; on vit voler les chapeaux en l'air, et la voiture avait déjà gagné le haut de la petite colline qu'on entendait encore les acclamations.

Nous abrègerons les détails d'un voyage sans intérêt, pour arriver plus tôt à Paris. Nos voyageurs y descendirent provisoirement dans un hôtel garni. Madame de Bellancourt qui aimait le faste eut désiré prendre de suite une maison; mais l'incertitude du temps qu'ils avaient à passer dans la capitale, la priva de cette petite satisfaction. Dès que chacun fut remis des fatigues d'une si longue route, que les malles furent ouvertes, qu'on en eut tiré l'habit et la robe de cour, la vicomtesse n'eut rien de plus pressé que de se faire présenter. Les plus flatteuses espérances embellissaient l'avenir à ses yeux. Lors-

qu'elle songeait au petit nombre de grands noms qui avaient échappé aux orages, elle ne doutait pas que M. de Bellancourt ne pût parvenir aux premiers emplois; malheureusement celui-ci n'avait d'autre ambition que celle que son épouse lui inculquait malgré lui, et intérieurement il sentait que le repos convenait mieux à son âge que le tourbillon des affaires publiques.

Comme il fallait néanmoins se prêter à des démarches qui blessaient son goût, le vicomte accompagna son épouse à la première réception. Les hommes devaient être admis les premiers. M. de Bellancourt se promena quelque temps dans la galerie où se trouvaient déjà réunis les personnages les plus distingués dans l'ancienne et la nouvelle noblesse. Il fut accueilli par quelques-uns avec la considération due à son mérite personnel autant qu'à celui de ses ancêtres. Le plus grand nombre vit avec inquiétude ce nouveau concurrent, et ceux-là mêmes qui lui voulaient le plus de mal étaient, selon l'usage, ceux qui le félicitaient avec le plus d'empressément sur son retour et lui offraient leur crédit et leurs services.

Enfin, l'heure de la réception arriva et M. de Bellancourt eut l'honneur d'être remarqué du roi qui l'avait connu autrefois. Quelques mots obligants que sa majesté daigna même lui adresser, changèrent sur le champ toutes ses résolutions et il se retira, la tête remplie de projets d'avancement et de fortune, emportant l'envie et la haine de la plupart de ceux qui avaient été témoins de cette légère faveur.

R. DE MERCIENY.

La suite au prochain numéro.)